Exposition universelle de Paris 1900 : rapports de M. Ch. Giron, à Vevey, et de M. Hans Sandreuter, à Bâle [à suivre]

Autor(en): **Giron, M. Ch. / Sandreuter, M. Hans**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1901)**

Heft 14

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-624557

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900

SUISSE

RAPPORTS

de M. Ch. Giron, à Vevey, et de M. Hans Sandreuter, à Bâle

Membres du jury international

PEINTURE, CARTONS, DESSINS

CLASSE 7

Peinture.

Honoré par le Conseil fédéral des fonctions de juré au Jury international des beaux-arts, à Paris, pour le groupe II, classe 7, je n'ai eu avec mon collègue suppléant, M. Sandreuter, de Bâle, qu'à m'occuper des peintures et dessins — nous avons décidé de partager le travail de rapporteurs, et j'ai prié M. Sandreuter de s'occuper des dessins, me réservant, s'il le voulait bien, la peinture. Son travail et le mien seront réunis, cela va sans dire. — Le jour même de mon arrivée à Paris, je suis allé visiter notre exposition des beaux-arts et, quoique averti, je fus navré de voir combien nous étions mal logés. Notre commissariat avait évidemment tiré le meilleur parti possible des locaux mis à sa disposition pour nos artistes, mais que faire quand, sur trois salles, une seule, la plus petite, est bien éclairée! (Je ne compte pas pour une salle, le passage obscur qui l'avoisine.) Les deux autres, grandes, sont peu ou pas éclairées par de faux jour. Mais à quoi bon récriminer! Parlons plutôt pour la prochaine fois.

Il n'est pas admissible qu'une quantité importante de nos artistes s'engagent aveuglément dans pareille aventure, envoyant de confiance dans leur section suisse leurs œuvres triées au préalable par un jury d'admission sévère, pour les voir injustement anéanties par le seul fait, stupide en lui-même, de locaux mal éclairés; de ce chef, ils ont subi, et avec eux l'ensemble de notre exposition des beaux-arts, un tort irréparable. Dans ces conditions, mieux eût valu, pour beaucoup d'entre eux, l'abstention qui ne compromet pas.

Il sera donc nécessaire, pour toute exposition importante à l'étranger, surtout à Paris, qu'une délégation de la Commission fédérale des beaux-arts et de la Société des peintres et sculpteurs, vînt s'assurer *de visu* et non pas seulement d'après des plans, du logement réservé à nos envois.

Je n'ai pas à faire l'historique de l'organisation de notre exposition des beaux-arts, qui sera sans doute retracé très complètement dans le rapport de M. le commissaire général, mais j'estime utile de recommander instamment de confier à l'avenir cette organisation très spéciale, ainsi que toutes les nominations qu'elle comporte, experts, commission centrale, commission de placement, etc., aux artistes eux-mêmes ou plus exactement à ceux qui les représentent directement, soit à une délégation nommée par la Société des peintres et sculpteurs, soit à la Commission fédérale des beaux-arts, par le Département de l'intérieur, auquel les beaux-arts sont rattachés, précisément par cette commission qui est le seul rouage administratif dont dispose le Conseil fédéral pour toutes les questions les concernant, notamment pour les expositions nationales (l'exposition actuelle à Paris est « exposition nationale ») pour l'organisation desquelles elle est réglementairement désignée; or, chose étrange, en une aussi solennelle circonstance, cette commission n'a pas été appelée à fonctionner et n'a pas même été consultée et les beaux-arts ont été rejoindre les autres groupes centralisés au Département du commerce. Elle n'a pu donné signe de vie que pour la nomination du président du jury d'admission. Que les autres groupes soient dépendants du Département du commerce et du commissariat, cela s'explique, puisqu'ils ne sont pas autrement représentés en haut lieu; mais les beaux-arts, je le répète, sont rattachés officiellement au Département de l'intérieur et représentés très complètement auprès du Conseil fédéral par une commission spéciale; c'est donc par cet organe, avec l'appui de la Société des peintres et sculpteurs, qu'ils devaient être gérés, sous la seule direction du Département fédéral de l'intérieur. Cela est logique, plus simple, juste et surtout mieux dans l'intérêt des artistes, ce dont j'ai pu me convaincre d'autant plus aisément en ma double qualité de membre de la Commission fédérale et de président du jury d'admission, et je m'étonne que ces dispositions n'aient point été prises lors de l'élaboration du règlement spécial pour notre participation à l'Exposition de Paris.

Cela dit, je vais passer en revue sommairement l'état actuel des beaux-arts dans le Grand Palais, tel que nous le montre la colossale exposition de 1900. Un examen tant soit peu approfondi exigerait un fort volume, j'espère que ce n'est pas ce qu'on attend de moi.

Je poursuivrai, après avoir dressé un tableau comparatif du nombre des exposants et de leurs œuvres, dans chaque nation qui vaut d'être mentionnée, par la liste complète du Jury international et celle de nos récompenses, et je terminerai par quelques considérations générales que je crois utiles pour l'avenir de notre école suisse dans les futures expositions.

Chaque nation a fourni un contingent d'artistes et d'œuvres relativement important, ce n'est pas à dire que tous aient une portée significative. Je ne m'attarderai donc pas à étudier des ensembles qui n'offrent, comme c'est quelquefois le cas, qu'une moyenne d'œuvres sans grand intérêt d'art, dans lesquels il n'y a rien à relever au point de vue qui nous intéresse dans un travail comme celui-ci. De ces sections je ne citerai que les individualités qui s'imposent.

Allemagne.

L'Allemagne est, dans notre temps, après la France, le pays qui encourage et favorise le plus et le mieux ses artistes; elle les instruit et les stimule tout en faisant l'éducation du public par d'annuelles et superbes expositions internationales; le public, très fier de ses artistes (il y en a de beaucoup de talent), fait à leurs œuvres l'accueil le plus empressé. Jamais en aucun temps les artistes allemands ne furent plus choyés et plus heureux.

Le salon allemand au Grand Palais est comme un reflet de cet état psychologique; il est magnifiquement décoré et avec beaucoup de goût! Je regrette vivement une trop grande réserve dans les envois des exposants, qui n'ont été admis que pour *une* œuvre chacun, le Jury allemand ne voulant pas, avec raison, d'entassement dans l'espace restreint qui lui avait été accordé. Grâce à ce sacrifice, les œuvres exposées le sont toutes admirablement, elles sont mises en valeur avec beaucoup de savoir-faire. Malheureusement, il n'est pas possible dans ces conditions de se former une opinion sur la valeur exacte d'artistes représentés par un seul envoi. Cependant, quelques-uns des meilleurs ont été invités avec plusieurs œuvres, suffisant pour les représenter très complètement: tel est le cas pour MM. Lenbach, Menzel, Kaulbach, Uhde, Stuck et Koner.

(A suivre.)

Redaktion: M. Girardet, Bern, Belpstraße. — Druck und Expedition: A. Benteli, Bern, Effingerstraße 10.
Rédaction: M. Girardet, Berne. Belpstrasse. — Expédition: Imprimerie A. Benteli, Berne, Effingerstrasse 10.